



Kelly O'Ferrall

Associée, Droit du travail et de l'emploi

Ottawa

(613) 787-1066

koferrall@osler.com

Admission au Barreau: Ontario, 2009

Domaines d'expertise

- Commerce de détail et biens de consommation
- Droit du travail et de l'emploi
- Électricité et services publics
- Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- Médias et divertissement
- Rémunération des dirigeants
- Services bancaires et financiers
- Services professionnels
- Sociétés émergentes et à forte croissance
- Technologie

Kelly aide ses clients locaux et internationaux à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des risques juridiques liés au milieu de travail. Elle fournit à ses clients des conseils personnalisés sur les pratiques exemplaires pour élaborer des politiques en milieu de travail et les faire appliquer ainsi que pour assurer la conformité aux lois sur les normes d'emploi, les droits de la personne, la sécurité au travail et la protection des renseignements personnels des employés. Kelly négocie régulièrement des ententes contractuelles au nom des employeurs, y compris des contrats d'emploi et de consultation de hauts dirigeants, des clauses restrictives ainsi que des conditions de départ pour les employés quittant leur emploi. Elle représente également des clients pour répondre à des allégations ou des plaintes de congédiement déguisé, d'atteinte aux droits de la personne ou d'une autre nature.

Kelly possède une vaste expérience de la prestation de conseils opportuns et pratiques sur les questions de droit du travail et de l'emploi liées aux opérations des sociétés, par exemple les fusions et acquisitions, les procédures d'insolvabilité, les restructurations et l'impartition. Elle aide aussi les sociétés ouvertes ou fermées à mettre en œuvre des arrangements de rémunération des employés et des dirigeants tels que des régimes de primes, des régimes d'options d'achat d'actions et d'autres mécanismes de rémunération en actions ou sous une autre forme, qui sont dans tous les cas adaptés aux besoins de ses clients.

Kelly a récemment conseillé de nombreux clients au sujet de questions liées au milieu de travail dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Elle collabore avec ses clients pour élaborer des politiques de santé et de sécurité pratiques et des plans de réouverture et de retour au bureau dans le contexte de la COVID-19, ainsi que les méthodes et les protocoles nécessaires pour promouvoir la sécurité au travail dans l'environnement actuel. Elle conseille également ses clients en matière de mises à pied temporaires, de licenciements collectifs, de congés spéciaux et d'autres exceptions prévues par la loi en lien avec la COVID-19 ainsi que sur la gestion des modifications apportées aux conditions contractuelles d'emploi des employés (y compris les arrangements de rémunération en réponse à la pandémie).



Prix et reconnaissances

• Chambers Canada: Canada's Leading Lawyers for Business : Droit de l'emploi et du travail (Ontario)

Qualifications

Formation

- Faculté de droit Osgoode Hall, J.D.
- Université Queen's, B.A. avec distinction
- Université Queen's, B. Sc.

Langues

• anglais

Associations professionnelles

- Association du Barreau canadien
- Association du Barreau de l'Ontario
- Barreau de l'Ontario